

2 2 NOV. 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DE L'EPAGE LARGUE REFECTURE

Membres en exercice: 95

Membres présents et représentés : 59

Le Samedi 18 novembre 2023 à 9h00, le Comité syndical s'est réuni à la salle communale de Mooslargue, suite à la convocation de Monsieur le Président en date du 6 novembre 2023.

Sous la présidence de Monsieur Daniel DIETMANN, Président : Considérant que 49 Membres sont présents et 10 Membres représentés, le quorum est atteint.

Délibération CS/28/2023

Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations Complément à la délibération du 1^{er} avril 2022

Vu la délibération du 1^{er} avril 2022 fixant le mode de gestion des amortissements des immobilisations de l'EPAGE Largue,

Le Comité syndical décide, après en avoir débattu, à l'unanimité,

- De rajouter 2 catégories d'immobilisations et les durées d'amortissement suivantes :
- ✓ Immobilisations incorporelles : Etudes non suivies de travaux : 5 ans
- ✓ Immobilisations corporelles : Autres installations, matériel et outillages techniques : 5 ans

Suivent les signatures au Registre Rendu exécutoire le 22, 11, 2023 Pour extrait certifié conforme Manspach, le 21 novembre 2023

Le Président, Daniel DIETMANN

